



# FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

**MATERION**

## 1. Identification

<b>Identificateur de produit</b>	<b>Oxyde de plomb (Pb3O4)</b>	
<b>Autres moyens d'identification</b>		
<b>Numéro de la FDS</b>	2QE	
<b>Materion Code</b>	2QE	
<b>Numéro d'enregistrement CAS</b>	1314-41-6	
<b>Synonymes</b>	Lead Tetroxide	
<b>Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur</b>		
<b>Fabricant</b>		
<b>Nom de la société</b>	Materion Advanced Chemicals Inc.	
<b>Adresse</b>	407 N 13th Street 1316 W . Ts . Paul Avenue Milwaukee, WI 53233 États-Unis	
<b>Téléphone</b>	414.212.0290	
<b>Courriel</b>	advancedmaterials@materion.com	
<b>Personne-ressource</b>	Laura Hamilton	
<b>Numéro de téléphone d'urgence</b>	CHEMTREC	800.424.9300

## 2. Identification des dangers

<b>Dangers physiques</b>	Matières solides comburantes	Catégorie 2
<b>Dangers pour la santé</b>	Toxicité aiguë, voie orale	Catégorie 4
	Toxicité aiguë, par inhalation	Catégorie 4
	Cancérogénicité	Catégorie 2
	Toxicité pour la reproduction	Catégorie 1A
	Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées	Catégorie 1
<b>Dangers environnementaux</b>	Dangereux pour le milieu aquatique, danger aigu	Catégorie 1
	Dangereux pour le milieu aquatique, danger à long terme	Catégorie 1
<b>Définition des dangers selon l'OSHA</b>	Non classé.	

### Éléments d'étiquetage



<b>Mention d'avertissement</b>	Danger
<b>Mention de danger</b>	Peut aggraver un incendie; comburant. Susceptible de provoquer le cancer. Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

## Conseil de prudence

### Prévention

Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Conserver à l'écart de la chaleur. Tenir et entreposer loin des vêtements/matières combustibles. Se laver soigneusement après manipulation. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Éviter le rejet dans l'environnement. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

### Intervention

Rincer la bouche. Appelez un centre antipoison/médecin si vous vous sentez mal. Recueillir le produit répandu.

### Stockage

Garder sous clef.

### Élimination

Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

### Danger(s) non classé(s) ailleurs (DNCA)

Aucun(e) connu(e).

### Renseignements supplémentaires

Aucune.

## 3. Composition/information sur les ingrédients

### Substances

Dénomination chimique	Nom commun et synonymes	Numéro d'enregistrement CAS	%
Oxyde de plomb (Pb3O4)	Lead Tetroxide	1314-41-6	100

\* Indique qu'une dénomination chimique précise ou un pourcentage de composition est retenu comme secret commercial.

## 4. Premiers soins

### Inhalation

Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

### Contact avec la peau

Laver abondamment avec du savon et de l'eau.

### Contact avec les yeux

Non disponible.

### Ingestion

Ne jamais administrer quoi que ce soit par la bouche à une personne inconsciente. Rincer la bouche.

### Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

La poussière peut irriter les voies respiratoires, la peau et les yeux. Une exposition prolongée peut causer des effets chroniques.

### Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Donner des soins généraux et traiter en fonction des symptômes.

### Informations générales

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : Demander un avis médical/Consulter un médecin. Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

## 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

### Agents extincteurs appropriés

Eau pulvérisée. Brouillard d'eau. Mousse. Poudre chimique. Dioxyde de carbone (CO2).

### Agents extincteurs inappropriés

Aucun(e) connu(e).

### Dangers spécifiques du produit dangereux

Augmente grandement la vitesse de combustion des produits combustibles.

### Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie. Porter l'équipement de protection approprié.

### Équipement/directives de lutte contre les incendies

En cas d'incendie et/ou d'explosion ne pas respirer les fumées. Éloigner les récipients du lieu de l'incendie si cela peut se faire sans risque. Utiliser une pulvérisation d'eau pour refroidir les récipients fermés. Un ruissellement d'eau peut nuire à l'environnement.

### Méthodes particulières d'intervention

Refroidir les récipients exposés aux flammes avec de l'eau et continuer même une fois le feu éteint.

### Risques d'incendie généraux

Peut aggraver un incendie; comburant. Favorise l'inflammation des matières combustibles. Aucun risque inhabituel d'incendie ou d'explosion observé.

## 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

### Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Tenir à l'écart le personnel non requis. Tenir les gens à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Tenir à l'écart des vêtements et d'autres matières combustibles. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Ne pas respirer les poussières. Utiliser un appareil respiratoire homologué NIOSH/MSHA s'il existe un risque d'exposition à la poussière ou aux émanations à des concentrations qui excèdent les limites d'exposition. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter des vêtements de protection appropriés. S'assurer une ventilation adéquate. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Pour la protection individuelle, voir la section 8 de la FDS.

### Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Éliminer toutes les sources d'ignition (pas de cigarettes, de torches, d'étincelles ou de flammes dans la zone immédiate). Tenir les matières combustibles (bois, papier, huile, etc.) à l'écart du produit déversé. Ventiler la zone contaminée. Éviter la dispersion de poussière dans l'air (c.-à-d., comme lors du nettoyage des surfaces à l'air comprimé). Minimiser la formation et l'accumulation de poussière. Recueillir le produit répandu. Récupérer la poussière en utilisant un aspirateur muni d'un filtre HEPA. Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Ce produit est classé comme un polluant de l'eau en vertu de la Loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) et ne doit pas contaminer les sols ni pénétrer dans les systèmes d'égouts et d'évacuation qui se déversent dans les cours d'eau. Arrêter l'écoulement de la substance, si cela peut se faire sans risque.

Déversements importants : Mouiller avec de l'eau et endiguer pour une élimination ultérieure. Pelleter le matériau dans un conteneur à déchets. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau.

Déversements peu importants : Balayer ou aspirer le déversement et mettre dans un récipient approprié pour élimination. Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle.

Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Mettre le matériau dans des récipients appropriés, couverts et étiquetés. Pour l'élimination des déchets, voir la section 13 de la FDS.

### Précautions relatives à l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Informer le personnel de direction et de supervision de tous les rejets dans l'environnement. Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Ne pas contaminer l'eau. Éviter le rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol.

## 7. Manutention et stockage

### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Éviter le contact avec les yeux et le contact prolongé avec la peau. Minimiser la formation et l'accumulation de poussière. Tenir à l'écart de la chaleur. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Éviter le rejet dans l'environnement.

### Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Garder sous clef. Tenir à l'écart de la chaleur. Stocker dans un endroit frais et sec, à l'écart de la lumière solaire directe. Stocker dans des récipients bien fermés. Stocker dans un endroit bien ventilé. Ne pas stocker à proximité de matières combustibles. Entreposer à l'écart des substances incompatibles (consulter la section 10 de la FDS).

## 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

### Limites d'exposition professionnelle

Les constituants suivants sont les seuls constituants du produit qui possèdent une valeur PEL ou TLV ou autre limite d'exposition recommandée. À ce moment-ci, les autres constituants ne possèdent pas de limites d'exposition connues.

#### ÉTATS-UNIS. Substances spécialement réglementées par l'OSHA (29 CFR 1910.1001-1050)

Substance	Type	Valeur
Oxyde de plomb (Pb3O4) (CAS 1314-41-6)	TWA	0.05 mg/m3

#### ÉTATS-UNIS. Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH

Substance	Type	Valeur
Oxyde de plomb (Pb3O4) (CAS 1314-41-6)	TWA	0.05 mg/m3

**États-Unis. NIOSH : Pocket Guide to Chemical Hazards (guide de poche des dangers des produits chimiques).**

Substance	Type	Valeur
Oxyde de plomb (Pb3O4) (CAS 1314-41-6)	TWA	0.05 mg/m3

**États-Unis. Code des règlements de la Californie, Titre 8, Section 5155. Contaminants atmosphériques**

Substance	Type	Valeur	Forme
Oxyde de plomb (Pb3O4) (CAS 1314-41-6)	PEL (limite d'exposition admissible)	0.05 mg/m3	Poussière et émanations.
	TWA	0.03 mg/m3	Poussière et émanations.

**Valeurs biologiques limites****Indices d'exposition biologique de l'ACGIH**

Substance	Valeur	Déterminant	Échantillon	Temps d'échantillonnage
Oxyde de plomb (Pb3O4) (CAS 1314-41-6)	200 µg/L	Plomb	Sang	*

\* - Pour des détails sur l'échantillonnage, veuillez consulter le document source.

**Contrôles d'ingénierie appropriés**

Il faut utiliser une bonne ventilation générale. Les débits de ventilation doivent être adaptés aux conditions. S'il y a lieu, utiliser des enceintes d'isolement, une ventilation locale ou d'autres mesures d'ingénierie pour maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir les concentrations atmosphériques à un niveau acceptable. Si des mesures techniques ne suffisent pas à maintenir les concentrations de particules de poussière sous les limites d'exposition en milieu de travail (LEMT), il faut porter une protection respiratoire appropriée. Si le matériau est moulu, coupé ou utilisé dans toute opération susceptible de créer des poussières, utiliser une ventilation locale par aspiration appropriée pour maintenir les expositions sous les limites d'exposition recommandées.

**Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**

**Protection du visage/des yeux** Respirateur chimique à cartouche contre les vapeurs organiques, masque complet et filtre contre la poussière et les aérosols.

**Protection de la peau**

**Protection des mains** Porte des vêtements appropriés résistants aux produits chimiques Il est conseillé de changer souvent.

**Autre**

Porter un vêtement de protection approprié. Il est recommandé d'utiliser un tablier imperméable.

**Protection respiratoire**

Utiliser un appareil respiratoire homologué NIOSH/MSHA s'il existe un risque d'exposition à la poussière ou aux émanations à des concentrations qui excèdent les limites d'exposition. Respirateur chimique à cartouche contre les vapeurs organiques, masque complet et filtre contre la poussière et les aérosols.

**Dangers thermiques**

Porter des vêtements de protection thermique appropriés, au besoin.

**Considérations d'hygiène générale**

Suivre toutes les exigences de surveillance médicale. Éviter tout contact avec des vêtements ou d'autres matières combustibles. Retirer et laver rapidement les vêtements contaminés. Tenir à l'écart des aliments et des boissons. Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, comme se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Laver régulièrement les vêtements de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants

**9. Propriétés physiques et chimiques**

<b>Apparence</b>	Poudre.
<b>État physique</b>	Solide.
<b>Forme</b>	Poudre.
<b>Couleur</b>	Non disponible.
<b>Odeur</b>	Non disponible.
<b>Seuil olfactif</b>	Non disponible.
<b>pH</b>	Non disponible.
<b>Point de fusion et point de congélation</b>	500 °C (932 °F)

<b>Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition</b>	800 °C (1472 °F)
<b>Point d'éclair</b>	Non disponible.
<b>Taux d'évaporation</b>	Non disponible.
<b>Inflammabilité (solides et gaz)</b>	Non disponible.
<b>Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité</b>	
<b>Limites d'inflammabilité - inférieure (%)</b>	Non disponible.
<b>Limites d'inflammabilité - supérieure (%)</b>	Non disponible.
<b>Limite d'explosibilité - inférieure (%)</b>	Non disponible.
<b>Limite d'explosibilité - supérieure (%)</b>	Non disponible.
<b>Tension de vapeur</b>	10 mm Hg
<b>Densité de vapeur</b>	Non disponible.
<b>Densité relative</b>	Non disponible.
<b>Solubilité</b>	
<b>Solubilité (eau)</b>	Non disponible.
<b>Coefficient de partage n-octanol/eau</b>	Non disponible.
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Non disponible.
<b>Température de décomposition</b>	Non disponible.
<b>Viscosité</b>	Non disponible.
<b>Autres informations</b>	
<b>Densité</b>	9.10 g/cm <sup>3</sup>
<b>Propriétés explosives</b>	Non explosif.
<b>Formule moléculaire</b>	O <sub>4</sub> -Pb <sub>3</sub>
<b>Masse moléculaire</b>	685.6 g/mole
<b>Propriétés comburantes</b>	Peut aggraver un incendie; comburant.
<b>Densité</b>	9.1

## 10. Stabilité et réactivité

<b>Réactivité</b>	Augmente grandement la vitesse de combustion des produits combustibles.
<b>Stabilité chimique</b>	La substance est stable dans des conditions normales.
<b>Risque de réactions dangereuses</b>	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
<b>Conditions à éviter</b>	Chaleur. Éviter les températures supérieures à la température de décomposition. Contact avec des matériaux incompatibles.
<b>Matériaux incompatibles</b>	Matières combustibles. Agents réducteurs.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Aucun produit dangereux de décomposition n'est connu.

## 11. Données toxicologiques

### Renseignements sur les voies d'exposition probables

<b>Inhalation</b>	Nocif par inhalation.
<b>Contact avec la peau</b>	La poussière ou la poudre peut irriter la peau.
<b>Contact avec les yeux</b>	La poussière peut irriter les yeux.
<b>Ingestion</b>	Nocif en cas d'ingestion.

<b>Les symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques</b>	La poussière peut irriter les voies respiratoires, la peau et les yeux.
<b>Renseignements sur les effets toxicologiques</b>	
<b>Toxicité aiguë</b>	Nocif par inhalation. Nocif en cas d'ingestion.
<b>Corrosion cutanée/irritation cutanée</b>	Peut irriter la peau.
<b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>	Non disponible.
<b>Sensibilisation respiratoire ou cutanée</b>	
<b>Sensibilisation respiratoire</b>	La classification n'est pas possible en raison d'un manque de données.
<b>Sensibilisation cutanée</b>	Peut irriter la peau.
<b>Mutagenicité sur les cellules germinales</b>	Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
<b>Cancérogénicité</b>	
<b>Monographies du CIRC. Évaluation globale de la cancérogénicité</b>	
Oxyde de plomb (Pb3O4) (CAS 1314-41-6)	2A Probablement cancérogène pour l'homme.
<b>Substances spécialement réglementées par l'OSHA (29 CFR 1910.1001-1053)</b>	
Non inscrit.	
<b>États-Unis. Rapport du NTP (National Toxicology Program) sur les cancérogènes</b>	
Oxyde de plomb (Pb3O4) (CAS 1314-41-6)	Il existe de sérieuses raisons de croire qu'il peut être cancérogène pour les humains
<b>Toxicité pour la reproduction</b>	Non disponible.
<b>Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique</b>	Non disponible.
<b>Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées</b>	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
<b>Danger par aspiration</b>	La classification n'est pas possible en raison d'un manque de données.
<b>Effets chroniques</b>	Toute inhalation prolongée peut être nocive. Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

## 12. Données écologiques

<b>Écotoxicité</b>	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Une accumulation dans les organismes aquatiques est prévisible .
<b>Persistance et dégradation</b>	Aucune donnée n'est disponible sur la dégradabilité du produit.
<b>Potentiel de bioaccumulation</b>	Aucune donnée disponible.
<b>Mobilité dans le sol</b>	Aucune donnée disponible.
<b>Autres effets nocifs</b>	On ne s'attend pas à ce que ce composant ait des effets néfastes sur l'environnement (par ex., appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone, perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement de la planète).

## 13. Données sur l'élimination

<b>Instructions pour l'élimination</b>	Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés dans un site d'élimination des déchets autorisé. Éliminer ce produit et son récipient comme un déchet dangereux. Incinérer le matériau dans des conditions contrôlées dans un incinérateur homologué. Ne pas laisser la substance s'infiltrer dans les égouts/les conduits d'alimentation en eau. Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec le produit ou le récipient utilisés. Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.
<b>Règlements locaux d'élimination</b>	Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.
<b>Code des déchets dangereux</b>	D008 : Déchet de plomb Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le fabricant et l'entreprise de décharge.

**Déchets des résidus / produits non utilisés**

Éliminer conformément à la réglementation locale. Les récipients ou pochettes vides peuvent conserver certains résidus de produit. Éliminer ce produit et son récipient d'une manière sûre (voir : instructions d'élimination).

**Emballages contaminés**

Comme les récipients vides peuvent contenir un résidu du produit, suivre les avertissements de l'étiquette, même une fois le récipient vide. Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage.

**14. Informations relatives au transport**

**DOT**

<b>Numéro ONU</b>	UN1479
<b>Désignation officielle de transport de l'ONU</b>	Oxidizing solid, n.o.s. (Monoxyde de plomb )
<b>Classe de danger relative au transport</b>	
<b>Classe</b>	5.1
<b>Danger subsidiaire</b>	-
<b>Groupe d'emballage</b>	II
<b>Précautions spéciales pour l'utilisateur</b>	Lire les instructions de sécurité, la FDS et les procédures d'urgence avant de manipuler.

**IATA**

<b>UN number</b>	UN1479
<b>UN proper shipping name</b>	Oxidizing solid, n.o.s. (lead oxide)
<b>Transport hazard class(es)</b>	
<b>Class</b>	5.1
<b>Subsidiary risk</b>	-
<b>Packing group</b>	II
<b>Environmental hazards</b>	No.
<b>Special precautions for user</b>	Read safety instructions, SDS and emergency procedures before handling.

**IMDG**

<b>UN number</b>	UN1479
<b>UN proper shipping name</b>	Oxidizing solid, n.o.s. (lead oxide)
<b>Transport hazard class(es)</b>	
<b>Class</b>	5.1
<b>Subsidiary risk</b>	-
<b>Packing group</b>	II
<b>Environmental hazards</b>	
<b>Marine pollutant</b>	No.
<b>EmS</b>	Not available.
<b>Special precautions for user</b>	Read safety instructions, SDS and emergency procedures before handling.

**DOT**



**IATA; IMDG**



## 15. Informations sur la réglementation

### Réglementations Fédérales des Etats-Unis

Tous les composants sont inscrits dans l'inventaire TSCA (Loi réglementant les substances toxiques - É.-U.) de l'EPA (Agence pour la protection de l'environnement - É.-U.). Ce produit est un « produit chimique dangereux » tel que défini dans la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses d'OSHA, 29 CFR 1910.1200.

#### Toxic Substances Control Act (TSCA) (Loi réglementant les substances toxiques)

##### TSCA Section 12(b) Export Notification (40 CFR 707, Subpt. D) (Préavis d'exportation)

Non réglementé.

##### CERCLA Hazardous Substance List (40 CFR 302.4) (Liste des substances dangereuses):

Non inscrit.

##### SARA 304 - Notification d'urgence en cas de rejet

Non réglementé.

##### Substances spécialement réglementées par l'OSHA (29 CFR 1910.1001-1053)

Oxyde de plomb (Pb3O4) (CAS 1314-41-6)	Toxicité pour la reproduction Système nerveux central Rein Sang Toxicité aiguë
--	--

### Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA)

#### SARA 302 Substance très dangereuse

Non inscrit.

#### SARA 311/312 Produit chimique dangereux

Oui

##### Catégories de danger classé

Toxicité aiguë (toute voie d'exposition)  
Mutagénicité sur les cellules germinales  
Cancérogénicité  
Toxicité pour la reproduction  
Toxicité pour certains organes cibles (exposition simple ou répétée)

#### SARA 313 (déclaration au TRI)

Non réglementé.

### Autres règlements fédéraux

#### Loi sur la qualité de l'air (CAA), section 112, Liste des polluants atmosphériques dangereux (HAP)

Oxyde de plomb (Pb3O4) (CAS 1314-41-6)

#### Clean Air Act (CAA) Section 112(r) Accidental Release Prevention (40 CFR 68.130) (Loi sur l'assainissement de l'air, Prévention des rejets accidentels)

Non réglementé.

#### Section 112(r) de la Loi sur la qualité de l'eau (CWA) (40 CFR 68.130)

Polluant prioritaire  
Polluant toxique

#### Safe Drinking Water Act (SDWA - loi sur l'eau potable sûre)

Inscrit. Contient un/des composant(s) réglementé(s) en vertu de la Safe Drinking Water Act (Loi sur l'eau potable sûre).

### États-Unis - Réglementation des états

AVERTISSEMENT : Ce produit contient un produit chimique connu par l'État de la Californie pour causer le cancer, des anomalies congénitales ou autres torts relativement à la reproduction.

#### Proposition Californie 65



**AVERTISSE** Ce produit peut vous exposer à Oxyde de plomb (Pb3O4), identifiés par l'État de la Californie comme pouvant causer le cancer. Pour de plus amples informations, prière de consulter [www.P65Warnings.ca.gov](http://www.P65Warnings.ca.gov).

#### Proposition 65 de la Californie - CRT : Date d'inscription/substance cancérigène

Oxyde de plomb (Pb3O4) (CAS 1314-41-6)	Inscrit : Le 1er octobre 1992
--	-------------------------------



**États-Unis Californie. Liste des produits chimiques candidats. Réglementation sur les produits de consommation plus sûrs (Rég. sur les codes de la Cal., titre 2, 69502.3, subd. (a))**

Oxyde de plomb (Pb3O4) (CAS 1314-41-6)

**16. Autres renseignements, y compris la date de la préparation ou de la dernière révision**

**Date de publication** 21-Avril-2022

**Version n°** 01

**Avis de non-responsabilité**

Materion Advanced Chemicals Inc. ne peut prévoir toutes les conditions d'utilisation des présentes informations et de son produit, ou des produits d'autres fabricants associés à son produit. Il relève de la responsabilité de l'utilisateur de veiller à assurer une manipulation, un entreposage et une élimination du produit en toute sécurité. L'utilisateur est responsable en cas de perte, de blessure, de dommage ou de frais causés par une utilisation inadéquate.

Ce document a été préparé à l'aide de données provenant de sources considérées être techniquement fiables et les informations sont considérées être correctes. Materion ne garantit cependant pas l'exactitude des informations qu'il contient, que ce soit de manière expresse ou implicite. Materion ne peut pas prévoir toutes les conditions dans lesquelles ces informations et produits seront utilisés et les conditions réelles d'utilisation sont indépendantes de sa volonté. L'utilisateur est donc tenu d'évaluer toutes les informations disponibles lors d'une utilisation donnée de ce produit et de se conformer aux lois, réglementations et statuts fédéraux, d'état, provinciaux et locaux.